Le Petit Coudevillais

Janvier 2025 # 47

BULLETIN MUNICIPAL

Coudeville Sur Mer

Edito

@Manche Libre

Bonjour chers Coudevillaises et Coudevillais,

La France vit actuellement une période difficile de son histoire politique.

Nous nous étions habitués à une stabilité de la représentation nationale générée par les gardes fous de la cinquième république. Ceux-ci sont aujourd'hui mis à mal.

Le bicamérisme à la française nous met ses limites.

Notre pays a connu le pire au vingtième siècle avec deux guerres mondiales et une occupation ennemie dont il en est ressorti exsangue.

Il s'est toujours relevé et en est ressorti grandi.

La France ne doit pas se dévaloriser. Nous sommes toujours capables de réaliser des choses exceptionnelles. Les Jeux Olympiques, Paralympiques et la réhabilitation de Notre Dame de Paris en sont de brillants exemples.

Lorsque nous savons faire abstraction de nos différences, nous sommes capables du meilleur.

Nous devons faire primer l'intérêt collectif avant l'individuel.

Nous qui avons la chance de vivre dans un environnement protégé, qu'il s'agisse du cadre de vie, de la délinquance, et tout ce qui peut rendre notre quotidien difficile, soyons conscients que cela représente une source de bonheur inestimable.

Remisons à la cave les petits tracas qui ne méritent pas qu'on leur accorde le moindre intérêt.

Faisons preuve de citoyenneté en privilégiant le dialogue à l'invective.

Nous qui sommes vos élus, faisons le maximum pour répondre à vos attentes et respecter la confiance que vous avez mise en nous. Comme toute femme ou tout homme, nous sommes faillibles. Nous commettons notre lot d'erreurs, ou certaines de nos décisions peuvent être incomprises. Ce que nous apprécions particulièrement, c'est la manière dont cela nous est rapporté.

Vous Coudevillais, vous avez toujours été respectueux dans la manière d'aborder ces problèmes.

A notre souhait de privilégier dans tous les cas le dialogue vous avez toujours répondu avec courtoisie et respect. Les divergences de vues peuvent s'exprimer dans l'écoute de chacun.

Nous vous en sommes particulièrement reconnaissants.

La situation actuelle de la vie de la commune va vous être partiellement proposée dans cette brochure, l'essentiel est contenu dans le discours des vœux.

Il y a certains paramètres que nous ne maîtrisons pas, notamment la maladie. Tant que cela est possible, profitons de ce que la vie nous propose de bien.

Toute l'équipe municipale, élus et personnel, se joint pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.

Vive Coudeville sur Mer et Vive les Coudevillais et les Coudevillaises.

Votre maire,
Philippe DESQUESNES

Sommaire

RECENSEMENT DE LA POPULATION - 2025	page 3
TRAVAUX - INVESTISSEMENTS	page 4
PROJETS A VENIR	page 5
INAUGURATION DE LA PLACE GEORGES DUDOUIT	page 5
VIE SCOLAIRE	page 6
RETOUR SUR L'ANNEE 2024	page 8
VIE ASSOCIATIVE	page 10
URBANISME - HABITAT	page 17
LA FIBRE OPTIQUE	page 18
ELAGAGE-LES DECHETS VERTS	page 19
LES DECHETS	page 20
LE BROYAGE A DOMICILE	page 21
LE RESEAU DES MEDIATHEQUES	page 21
L'OFFICE DE TOURISME GTM	page 22
MOBILITES	page 23
VIE SOCIALE	page 24
INFORMATIONS PRATIQUES	page 25
LES BONS REFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES	page 26
FORMATION DES NAGEURS SAUVETEURS	page 27
OFFRES D'EMPLOI POUR LE CAMPING	page 27
AGENDA	page 28

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie à compter du 01/01/2025 :

Mardi et vendredi : 14 h 00 - 18 h 00
Jeudi : 14 h 30 - 19 h 00

Au vu de la faible fréquentation à la permanence du samedi matin, le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 décembre 2024 a décidé que la mairie serait désormais fermée ***le samedi matin à compter du 1er janvier 2025.***

Recensement de la population 2025

Cette année, le recensement de la population de Coudeville sur Mer aura lieu du :
16 janvier 2025 au 15 février 2025

C'est un moment très important dans la vie communale. Le nombre d'habitants comptabilisés lors de ce recensement conditionne le montant des dotations de l'Etat reçues pour notre budget. Lors de sa dernière publication l'INSEE estimait la population à 903 habitants.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
Puis, deux agents recenseurs, recrutés par la commune, sillonneront tout le territoire de la commune.
Ils vous fourniront une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres, avec vos codes confidentiels de connexion. Vous suivrez alors simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne, sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront, à votre demande, vous être remis par l'agent recenseur.

Vos réponses sont strictement confidentielles.
Elles seront transmises à l'INSEE pour établir **des statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent

Les agents recenseurs

Martine BOULET

Claudine DEMUTRECY

NOUS VOUS REMERCIONS DE RESERVER LE MEILLEUR ACCUEIL A NOS AGENTS RECENSEURS

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,
rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Pour toutes questions relatives au recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le coordonnateur, Sylvie HOLLANDE, à la mairie au 02.33.61.60.01.

Travaux d'investissement

Différents travaux et achats d'équipements ont été réalisés en 2024 pour un montant de 276 213,68 € TTC pour la commune et 48 662,61 € TTC pour le camping.

Travaux d'aménagement « Rue Louis Liron et Rue du Pressoir »

Des travaux d'effacement de réseaux, de terrassement, de voirie, de bordures, de trottoirs, de réalisation de places de stationnement, de gestion des eaux pluviales ont été effectués « Rue Louis Liron et Rue du Pressoir », au village de La Lande, d'avril à novembre 2024.

Réparation de la cale

Des travaux de remise en état d'une dalle de la descente de la cale principale d'accès à la mer et de replacement de l'enrochement ont été réalisés en mai 2024, après l'accord de la DDTM.

Extension de l'atelier municipal

L'atelier municipal a été agrandi pour permettre aux associations (Comité des Fêtes, Club de l'amitié…) d'entreposer du matériel.

L'extension

Autres travaux

- Remplacement de la pompe à chaleur de la salle des fêtes ;
- Isolation phonique de la cantine scolaire
- Achat d'un jeu « pyramide » pour compléter l'aire de jeux du camping ;

Projets à venir

- Mise en place de la vidéoprotection sur la commune et le camping : salle des fêtes et atelier, Rue de la Plesse en direction de Bréhal, secteur plage et entrée du camping municipal « Les Dunes », la mairie et ses abords, le point d'apport volontaire dans l'enceinte du camping. Le dossier est en cours d'étude auprès des services de la Préfecture.
- Installation d'un columbarium derrière le jardin des souvenirs ;
- Réalisation des travaux de sécurisation des réseaux « Village Garnier » avec l'appui du SDEM de la Manche ;

- Sécurisation des piétons le long de la RD 971 et la sortie du Village Fleury;
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques avec l'appui du SDEM de la Manche ;
- Ravalement des locaux commerciaux de la Plage et pose de nouvelles menuiseries au « Bar du Rivage » ;

- Travaux de rénovation et de refonte des blocs sanitaires 4 et 5 au Camping ;

- Rénovation d'un court de tennis à la plage ;
- Révision du plan d'adressage : rappelons que chaque habitation doit désormais comporter un numéro, un type de voie et un nom de voie.

Il y a toujours un projet de lotissement communal de 25 lots à la Buneterie : nous attendons un retour de l'Agence Technique Départementale qui étudie les aménagements possibles à réaliser le long de la RD 971, afin de permettre une sortie sécurisée de ce lotissement.

Inauguration de la Place Georges Dudouit

Une nouvelle réglementation nous oblige à identifier chaque lieu de la commune.

La place de la plage n'avait officiellement pas de dénomination.

Un nom nous a semblé évident. Nous avons proposé au Conseil Municipal de donner le nom de notre maire honoraire, Georges DUDOUIT, maire de 1995 à 2014.

Ses mandats ont été marqués par plusieurs réalisations, notamment la salle des fêtes, le parking de la plage et l'entrée du camping, la salle d'animation située dans l'enceinte du camping, l'atelier municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité notre proposition de nous souvenir définitivement du nom de Georges DUDOUIT, personnalité marquante de la commune.

Une inauguration devait avoir lieu cet été, malheureusement cela n'a pas été possible.

RENTREE SCOLAIRE

Le 2 septembre 2024, 63 enfants ont repris le chemin de l'école.

Les élèves sont répartis en 3 classes :
TPS/PS/MS/GS (Classe de Mme GOURREAU)
21 élèves, arrivée de 3 TPS en janvier 2025

CP/CE1/CE2 (Classe de Mme HERVE)
19 élèves

CM1/CM2 (Classe de Mme REMONDIN)
23 élèves

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

De nombreuses activités et sorties toutes GRATUITES sont organisées (piscine, voile, poney, théâtre, mer, zoo, jardin, potager…)

Les activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2024-2025 sont :

Un projet basé sur le thème « des oiseaux et la biodiversité », qui se déroulera durant toute l'année scolaire et aura pour objectif de faire découvrir aux enfants des généralités sur les oiseaux, leur migration, leur différence, les espèces, le chant des oiseaux.

Un projet musique financé par Granville Terre et Mer pour toutes les classes avec pour finalisation pour les enfants de maternelles et des classes CP/CE un concert au mois de mars et pour les enfants de la classe CM, la création d'une chanson, un clip et un concert le 20 mars à la salle des fêtes de Saint Martin de Bréhal.

Sorties culturelles au théâtre pour toutes les classes.

Piscine des CP au CM2.

Participation au prix des Incorruptibles : lecture d'une sélection d'albums par niveau de classe tout au long de l'année et élection de son livre préféré en mai.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La cantine et la garderie ont pris leurs couleurs de Noël.

Merci aux enfants et au personnel pour toutes ces décorations.

Trois personnes de l'équipe communale sont affectées à l'accueil périscolaire et l'entretien des locaux : Sylvie, Johanna et Lauréline ; à compter de la rentrée de janvier 2025, des changements vont avoir lieu.

Isabelle, est arrivée le 16 décembre 2024, pour compléter l'équipe, à compter de la rentrée de janvier 2025. Elle secondera Lauréline et Johanna à la garderie du matin et du soir, assumera différentes tâches à la cantine et l'entretien des locaux. Elle aura également en charge la gestion de la salle des fêtes, avec les agents communaux.

Pot de départ en l'honneur de Sylvie ETARD

Le 20 décembre 2024, nous avons célébré le départ en retraite de **Sylvie**, agent à l'école, depuis septembre 2022. Ses collègues, les enseignants, les parents d'élèves et les enfants ont également tenu à être présents pour ce moment convivial.

L'heureuse retraitée n'a pas manqué de remercier tous les participants, les élus, ses collègues, les parents et les enfants et s'est dite « très touchée pour toutes les marques de sympathie » dont on lui a fait part toute cette journée.

Sylvie avec Isabelle DUBOIS, adjointe déléguée aux affaires scolaires, et avec ses collègues

Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !

INFORMATIONS PRATIQUES

Tél : 02.33.51.53.26
Courriel : ce.0500229c@ac-normandie.fr
Les horaires de l'école :
Le matin de 9 h 00 à 12 h 00
et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
Une garderie est assurée :
de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30

L'école est un élément indispensable pour le dynamisme de la commune, il est primordial de la préserver en la faisant vivre.

N'HESITEZ PAS A EN PARLER AUTOUR DE VOUS !

Pour toute inscription ou visite des locaux, vous pouvez contacter directement l'école ou la mairie

Le rallye « Automobile Club des Salines »

Le rallye « Automobile Club des Salines » s'est déroulé pour sa 3ème édition le 13 et 14 avril 2024, sur les communes de Bricqueville sur Mer, Coudeville sur Mer, Cérences et Muneville sur Mer. Les vérifications administratives et techniques, le parc assistance et le parc fermé étaient établis, pour une partie à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer et pour une autre, à la Zone d'activités.

Rendez-vous, les samedi 12 et dimanche 13 avril 2025, pour la 4ème édition du Rallye Régional des Salines, là encore, en partie sur notre commune.

@ Manche Libre

Le Marché estival

Après 10 ans de marché estival, il a été décidé de donner un nom à notre « marché estival ».
Désormais, cette manifestation des mercredis soir d'été à la fois musicale et culinaire s'appelle «Musique sur un Plateau».
Cette saison a encore connu un vrai succès ; près d'un millier de personnes et sûrement plus certains mercredis, étaient au rendez-vous, malgré une météo pas toujours favorable.
Un grand merci à vous, visiteurs d'un jour ou fidèles de ce rendez-vous hebdomadaire.
Merci pour votre présence chaque mercredi soir et à toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne réussite de cette manifestation.

ON VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 2 JUILLET 2025 !

Cérémonie du 8 mai 2024

Monsieur le Maire et Maurice LEROY

Cérémonie du 11 novembre 2024

Monsieur le Maire et Rémy HUE,
le Président de l'UNC section de Coudeville sur Mer

Le repas des aînés

Grande convivialité à notre traditionnel repas des aînés qui a eu lieu le mercredi 6 novembre 2024 à la salle des fêtes.

Cette année, 138 personnes étaient présentes et 20 repas ont été distribués par les membres du CCAS, pour les personnes ne pouvant se déplacer ou malades.

Moment très chaleureux autour d'un repas préparé par le traiteur LEMETAYER du Val Saint-Père, accompagné en musique par Martine et Patrick BIENVENU.

En l'absence de nos doyens coudevillais Anne BOURNET 99 ans et René MESLET 95 ans, ce sont Jeanine LECLERC, 92 ans et Marcel PICOT, 93 ans qui ont été mis à l'honneur.

Nos doyens Jeanine LECLERC et Marcel PICOT - @ La Manche Libre

Merci aux membres du Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS)
pour la préparation de cette belle journée et le personnel communal pour le service.

Téléthon 2024

Mercredi 27 novembre 2024, Pierre COLIN et un groupe de randonneurs se sont arrêtés à la Mairie pour la remise d'une promesse de don pour l'AFM-Téléthon.

Monsieur le Maire et Pierre COLIN

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE COUDEVILLE

Notre équipe de l'APE a œuvré cette année pour soutenir financièrement les projets de l'équipe enseignante. Nous avons proposé différentes opérations de collecte de fonds en essayant de privilégier : la diversité, l'accessibilité, des partenaires locaux … En avril, nous avons organisé une soirée normande suite à la représentation par les élèves de danses régionales. La soirée a été un succès ! En partenariat avec la Cocote Normande, nous avons proposé des plats à emporter, avec BioPouss des plants pour le potager… Nous avons conclu l'année scolaire 2024 en offrant aux familles une soirée musicale chaleureuse avec le groupe Bretelles et Cie qui a mis une super ambiance autour d'un verre et des tartines de Croc Mie.

A l'approche des vacances de Noël, l'association a fait jouer ses relations pour inviter le Père Noël à venir rendre visite en avance aux élèves et à leur offrir des livres.

Nous sommes dès à présent prêts pour 2025 qui sera aussi riche de projets et nous poursuivrons notre mission de soutien grâce au renfort de nouveaux membres. Retenez bien la date du dimanche 27 avril 2025 pour la Rando School BBC qui réunira grâce aux APE et Les Pieds Salés, les écoles de Bricqueville, Bréhal et Coudeville sur Mer.

Par ailleurs, nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, GTM, la Mairie et les Services Techniques, le Comité des fêtes pour son aide précieuse, les enseignantes et l'équipe périscolaire pour leur dévouement auprès de nos enfants. Une pensée particulière pour Sylvie, agent de l'école, nous lui adressons au nom des familles, nos remerciements et lui souhaitons une bonne retraite.

Belle année 2025 à tous les Coudevillais et Coudevillaises !

La Présidente et l'équipe de l'APE.

Les membres de l'APE

Les enfants à soirée normande

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE COUDEVILLE

L'AS Coudeville est un club de football d'une trentaine de licenciés de 19 à 39 ans.
L'équipe évolue actuellement en départementale 4.

Les entrainements ont lieu les mardis et vendredis à partir de 19 h 15 min, dans un état d'esprit mêlant sérieux et bonne humeur.

Le prochain événement de l'association sera son repas dansant :

le samedi 25 janvier 2025 à la salle des fêtes de Coudeville sur Mer.

Quant à l'équipe, elle jouera à domicile le dimanche 26 janvier 2025 à 14 h 30 min contre Montaigu.

Durant l'été, l'association organisera son 4éme vide grenier sur le terrain de Coudeville :

le dimanche 27 juillet 2025, avec possibilité de se restaurer sur place.

Damien LEPETIT, Le Président de l'AS Coudeville

COUDEVILLE DETENTE

Coudeville Détente est une association dynamique affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire. Nous sommes 48 adhérents cette année et deux cours hebdomadaires sont donnés à la salle des fêtes :

- le lundi de 10 h 45 min à 11 h 45 min
- et le mercredi de 19 h 00 min à 20 h 00 min

hors vacances scolaires.

Ces cours se déroulent dans la bonne humeur, avec deux animateurs différents qui diversifient leurs cours pour le plus grand plaisir des adhérents qui composent cette association.

Les personnes intéressées pour découvrir ces cours peuvent me joindre au 06.88.61.78.37.

La Présidente,
Régine PONTAROLO.

L'AMICALE DES CHASSEURS

Les membres de la société de chasse remercient tous les propriétaires mettant à la disposition des chasseurs, leurs terrains afin d'y exercer leur passion.

Nous tenons également à remercier la municipalité et les habitants coudevillais, pour leur compréhension et le partage de notre territoire.

Plusieurs actions sont menées tout au long de l'année :

- Régulation des corbeaux qui occasionnent beaucoup de dégâts sur les cultures ;
- Battues aux renards, chevreuils, sangliers ; elles sont réalisées suivant un protocole strict (gilets, panneaux de signalisations, chef de ligne…) ;
- Piégeage des ragondins.

Le prochain événement de l'association sera son repas , **le samedi 15 mars 2025 à la salle des fêtes de Coudeville sur Mer.**

Le Président - Didier LEMIERE

L'ASSOCIATION « LES 13 K »

L'association « les 13 K », composée de 80 participants, a pour but de concevoir un char pour le Carnaval de Granville.

C'est 6 mois de préparation et une dizaine de bénévoles pour l'intendance et la commande des déguisements.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE COUDEVILLE SUR MER

L'assemblée générale ordinaire de la section UNC (union nationale des combattants) a eu lieu le jeudi 29 février 2024 en présence de Monsieur le Maire.

Le Président, Rémy HUE, a proposé qu'au moins trois nouvelles personnes entrent dans le conseil d'administration. Ont accepté Georges PINEAU, Patrick de LALUN et Raymond HARASSE.

Nous remercions Maurice LEROY pour ces 25 années de porte-drapeau. Maurice était toujours présent aux commémorations du 8 mai, 11 novembre, la fête Saint Georges ainsi qu'à toutes les inhumations.
Nous souhaitons à Maurice un prompt rétablissement après ses problèmes de santé.

Maurice LEROY

Nous remercions Raymond HARASSE qui a accepté d'être notre nouveau porte-drapeau.

Aujourd'hui, l'association coudevillaise compte 26 adhérents.
Toute personne ayant été soldat de France, retraité de l'armée ou de la gendarmerie, peut rejoindre la section ou encore adhérer tout simplement comme sympathisant.
L'adhésion s'élève à 12,50 € ou 21,50 € avec le journal de l'UNC.

Contact : *Rémy HUE, Président, 02 33 51 70 05*

LES JOYEUX LURONS

L'association « Les Joyeux Lurons » est une association à but non lucratif, qui participe au Carnaval de Granville. Du 9 au 13 février 2024, lors du 150ème carnaval de Granville, le thème portait sur le passage de la flamme olympique « GRANVILLE S'ENFLAMME ».

Afin de récolter des fonds pour la prochaine édition 2025, nous avons réalisé :

- au mois de juin : vente de cases ; un grand merci à vous tous pour votre accueil si chaleureux ;
- le 14 juillet 2024 : vente de crêpes et de biscuits sur le marché de Saint-Martin-de-Bréhal ;
- le 28 juillet 2024 : tenue d'un stand au vide grenier organisé par le Club de football de Coudeville.

Notre assemblée générale ordinaire aura lieu :

Le vendredi 11 avril 2025 à 20 heures au hangar

Les « Joyeux Lurons » vous présentent leurs meilleurs vœux carnavalesques 2025.

Carnavalesquement vôtre.

Pour tous renseignements :
Anne-Cécile CLOAREC
06.22.67.22.76
mail : llesjoyeuxlurons@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIE

L'Année 2024 a démarré par l'Assemblée Générale du 25 JANVIER 2024 et par un agréable après-midi où galette et petit verre de l'amitié commencent avec sympathie notre rencontre avec une centaine d'adhérents et d'un bureau qui mérite tous mes remerciements les plus amicaux pour leurs aide et soutien, sans eux rien ne serait possible.

Plusieurs rencontres devant des cartes du jeu de LOTO suivies d'un goûter se sont déroulées dans la petite salle de la Mairie, avec des joueurs motivés au jeu et en attente d'une victoire pour y gagner quoi ? Une bouteille de vin, une terrine de pâté ou un paquet de gâteaux.

Notre repas CHOUCROUTE a eu lieu le 10 FEVRIER 2024 avec 140 participants qui ont comme toujours apprécié ce plat de saison et ont continué l'après-midi en dansant et chantant sur les notes de l'accordéon de Stéphanie FAUNY.

Le 23 JUIN 2024 en l'EGLISE DE COUDEVILLE conjointement avec le Comité des Fêtes a été produit un récital de chants sacrés, par Aurore BAKER, une remarquable chanteuse ; récital d'une grande qualité, avec une mise en scène formidable mais devant malheureusement une assemblée peu nombreuse…..

Notre repas d'AUTOMNE s'est déroulé le 5 OCTOBRE 2024 avec une belle assemblée présente avec DANY GOTVALES pour une animation réussie avec 130 convives et des danseurs inlassables.

Une quarantaine d'adhérents du Club se sont rendus à CONDE-SUR-VIRE pour un dîner spectacle le 4 NOVEMBRE 2024 sur le thème de l'ARMENIE ; sortie qui a ravi son public avec des danseuses gracieuses et des danseurs virevoltants aux costumes magnifiques qui nous ont fait découvrir un peu le pays de Charles AZNAVOUR.

NOEL et son sapin ne sont pas seulement pour les enfants…… à cette occasion, 75 participants pour notre repas réservé aux adhérents mais beaucoup d'absents pour maladie dont certains hospitalisés. L'animation était assurée par la troupe « GRANVILL'DANSE » avec leurs tenues d'époque empire mais aussi mexicaines, bossa nova, valse irlandaise, costumes magnifiques et ambiance joyeuse et colorée. Les danseuses n'ont pas manqué d'inviter notre doyen MARCEL pour quelques valses.

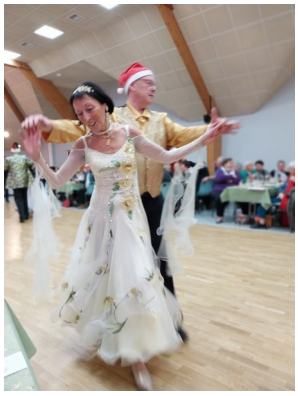

A VOS AGENDAS !!!

Notre ASSEMBLEE GENERALE 2025 aura lieu
le JEUDI 23 JANVIER à la Salle des Fêtes Communale avec le partage de la Galette des Rois.

Quelque soit votre âge, vous pouvez-être adhérent à notre Club de l'AMITIE de COUDEVILLE-SUR-MER.

Le repas CHOUCROUTE se déroulera le SAMEDI 8 FEVRIER 2025

2024 a vu s'en aller pour leur grand voyage :
Jean MAHON et René LANDRIN, Président d'honneur. Une pensée amicale pour eux !

A toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Pour l'équipe du bureau, le Président Michel HAUBRY

LE COMITE DES FETES

Encore une année qui s'achève, une année riche en évènements ! Il est désormais temps de faire le bilan.

Le détail de nos activités 2024

Tout d'abord, **le vélo en coquillages** créé en 2016 lors du passage du Tour de France avait besoin d'un bon ravalement, et il s'est retrouvé avec un lifting complet ; seules les roues ont été conservées.

Au mois d'avril, s'est tenu **notre fête communale de la Saint Georges**. Messe, pain bénit, repas à la salle avec l'agneau grillé : toujours aussi bon ! Merci aux grilleurs. Nous avons fait salle comble, par contre le vide grenier n'a pas été épargné par la pluie, mais ça c'est devenu une habitude.

A l'occasion de **la fête de la musique**, au mois de juin, nous avons invité Aurore BAKER. Une voix impressionnante, un éclairage exceptionnel qui a mis en lumière les pierres de l'église. Tout était parfait sauf que trop peu de personnes se sont déplacées : environ une cinquantaine.

Le 14 septembre a eu lieu notre **3ème rallye pédestre** côté mer. Temps idéal pour une promenade où les énigmes se sont succédées. 99 marcheurs, soit 21 équipes et 120 personnes pour partager le repas.

Au mois d'octobre, le bureau a tenu à remercier les bénévoles en leur offrant une soirée bien sympathique avec un repas, ou Maria et Christian se sont invités à la fête.
Beaucoup de rigolade, ambiance très conviviale.

Encore un GRAND MERCI
à toutes ces personnes
qui savent répondre présentes
quand on les sollicite.

Le 17 novembre, le Comité des Fêtes a offert **un spectacle gratuit** ouvert à tous. Environ 200 spectateurs se sont déplacés pour passer un agréable après-midi et apprécier Yannick DUMONT qui nous raconte la vie de Bourvil.

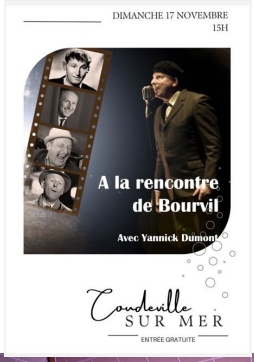

Puis il faut penser à **l'installation de la crèche**.

Chose faite avec un petit groupe qui a imaginé et créé celle-ci. Et cette fois-ci notre imagination a débordé et nous voici arrivés au pôle nord avec une crèche dans un igloo. Nous ne savons pas faire comme tout le monde !

Et pour clôturer cette année, nous avons participé au **Téléthon** avec notre soirée pot-au-feu cuit dans des chaudrons et au feu de bois. 220 repas ont été servis. Jean-Luc et Laurence, deux représentants régionaux du Téléthon sont venus nous encourager et ont partagé la soirée avec nous. Quel agréable moment !
Tout le bénéfice est versé à l' A. F. M. La somme de 3 828 € sera versé pour 2024.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette soirée : bénévoles, donateurs, participants

Pour 2025, nous prévoyons :

Fête de la Saint Georges
le dimanche 27 avril 2025

Rallye pédestre
le samedi 27 septembre 2025

Téléthon
le samedi 6 décembre 2025

et probablement d'autres activités qui restent à définir.

TOUTE L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES SE JOINT À MOI POUR VOUS SOUHAITER UNE TRES BONNE ANNE 2025.

Si VOUS souhaitez nous rejoindre ou si VOUS avez des idées à nous communiquer, pas de souci, contactez nous :

Comité des Fêtes de Coudeville sur Mer
Claudine, la Présidente : 06.84.85.02.95
Francis, le Vice-Président : 06.56.83.73.98

ENSEMBLE APAISONS LES DOULEURS D'OCEANE

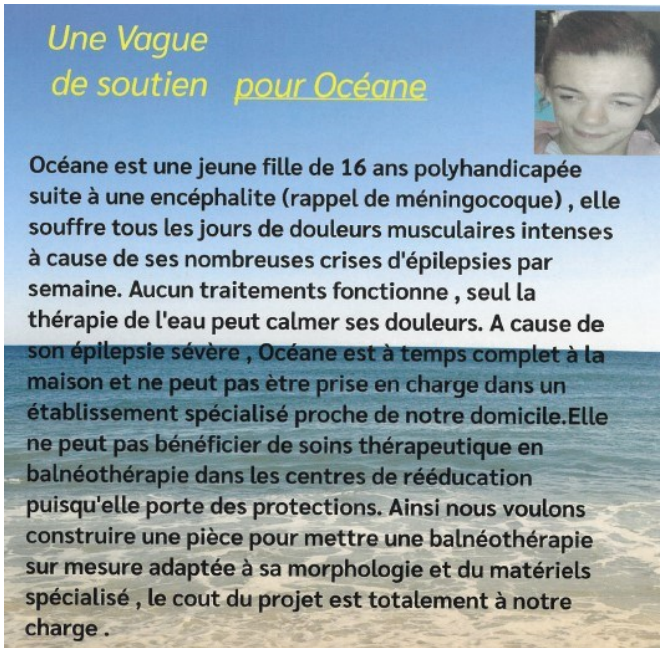

L'association « Ensemble apaisons les douleurs d'Océane » tient à remercier la municipalité ainsi que tous les bénévoles qui sont venus aider lors de la braderie du 1er, 2 et 3 novembre dernier.

L'association remercie également toutes les personnes qui ont participé à la collecte de dons solidaires.

La collecte de dons est toujours d'actualité.

Une braderie est prévue du 8 au 11 mai 2025, à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer.

Le projet de soin étant conséquent, nous ne devons pas baisser les bras et TOUS ENSEMBLE, nous allons y arriver.

Contact : Sylvain BOULAY, le Président au 06.17.93.46.89

CLUB NAUTIQUE DE LA VANLEE

Situé à la cale de Coudeville-Plage, tout le monde peut s'inscrire pour une activité de longe côte (différents groupes), planche à voile, kitesurf, windsurf. Du matériel de planche est à votre disposition, pour les débutants et non débutants, initiation possible et gratuite par un membre du club, se renseigner.

Ce Club dispose d'un nouveau vestiaire, une douche, un réfrigérateur, une gazinière, un micro ondes, ainsi que des kayaks nono ou 2 places avec gilets de sauvetage pour une cotisation de 40 € annuel, pour la période avril 2025 - avril 2026.

Contact : *Marcel MORAINE, Président, 06.80.87.34.31*

L'équipe municipale remercie toutes les associations pour leur implication dans la vie de la commune. Merci à vous !

Urbanisme - Habitat

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi sera arrêté au conseil communautaire de début février. Cette étape signifie la fin de la concertation préalable et la fin du travail d'élaboration avec les élus.

Le projet de PLUi arrêté sera ensuite soumis pour avis aux communes de GTM, aux services de l'Etat et à tous les autres services concernés gestionnaire assainissement ou eau potable par exemple, architecte des bâtiments de France,…

Une fois les avis reçus, analysés et traités par GTM, le projet de PLUi sera soumis à l'avis du public via une enquête publique.

Cette enquête est prévue aux alentours de août-septembre 2025 ; les dates seront fixées en accord avec la commission d'enquête qui sera désignée par le tribunal administratif. Pendant cette enquête, chacun pourra donner son avis : auprès des commissaires, sur des registres papier ou le registre numérique.
Toutes les informations relatives au déroulement de l'enquête seront communiquées via les annonces légales, les affiches d'enquête dans chaque commune et le site internet de GTM.

Pour faciliter la prise de connaissance du projet par tous, les documents arrêtés par le conseil communautaire (dont le zonage et le règlement) seront accessibles sur le site de GTM courant février 2025. Cela permettra à chacun de préparer sa contribution à l'enquête publique.

Pour plus d'infos : Rendez-vous sur le site web de granville-terre-mer.fr - habitat-urbanisme

GTM VOUS AIDE A RENOVER VOTRE LOGEMENT

Granville Terre et Mer met à la disposition des habitants différents services de conseils gratuits, neutres et professionnels pour les accompagner dans leurs projets d'acquisition d'un logement ancien, de rénovation énergétique et/ou d'amélioration de l'habitat (adaptation au handicap, au vieillissement...).

GTM RENOV' facilite vos démarches et :

- vous renseigne sur votre éligibilité aux aides de l'OPAH
- vous permet d'accéder à toutes les autres possibilités de financement dans le cadre de la rénovation énergétique d'un logement : aides de l'Etat (Ma Prime Rénov), de la Région, du Département, certificats d'économie d'énergie (CEE), prêts à taux zéro….
- vous guide dans vos choix de travaux
- vous aide à prioriser vos travaux et à établir votre plan de financement
- analyse les devis avec vous et vous guide dans le choix d'un artisan.

Un premier contact téléphonique ou mail permet de répondre aux questions les plus simples : 02.33.19.00.10 / info-energie@les7vents.fr

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller pour présenter en détail votre projet :
3 permanences existent sur le territoire, dont Bréhal :
les 1ers mercredis du mois de 14 h à 17 h au Pôle de proximité - 14 rue de la Gare

Pour plus d'infos :
Service Habitat de GTM : 02 33 69 20 68 – service.habitat@granville-terre-mer.fr
Rendez-vous sur le site web de granville-terre-mer.fr - habitat-urbanisme

Secteur plage

Le secteur plage est maintenant éligible à la fibre optique. Les habitants de ce secteur peuvent donc se raccorder à la fibre optique en souscrivant un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès présent sur le réseau. Manche fibre a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant le réseau fibre du département et notamment la liste des fournisseurs présents :

https://www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/

Elle poursuit activement son déploiement sur le reste de la commune

Les travaux concernant le déploiement de la fibre optique FTTH se poursuivent sur le reste de la commune. Nous vous invitons à suivre l'éligibilité de votre logement sur le site :

https://www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs > testez votre éligibilité
https ://www.altitudeinfra.fr/eligibilite/

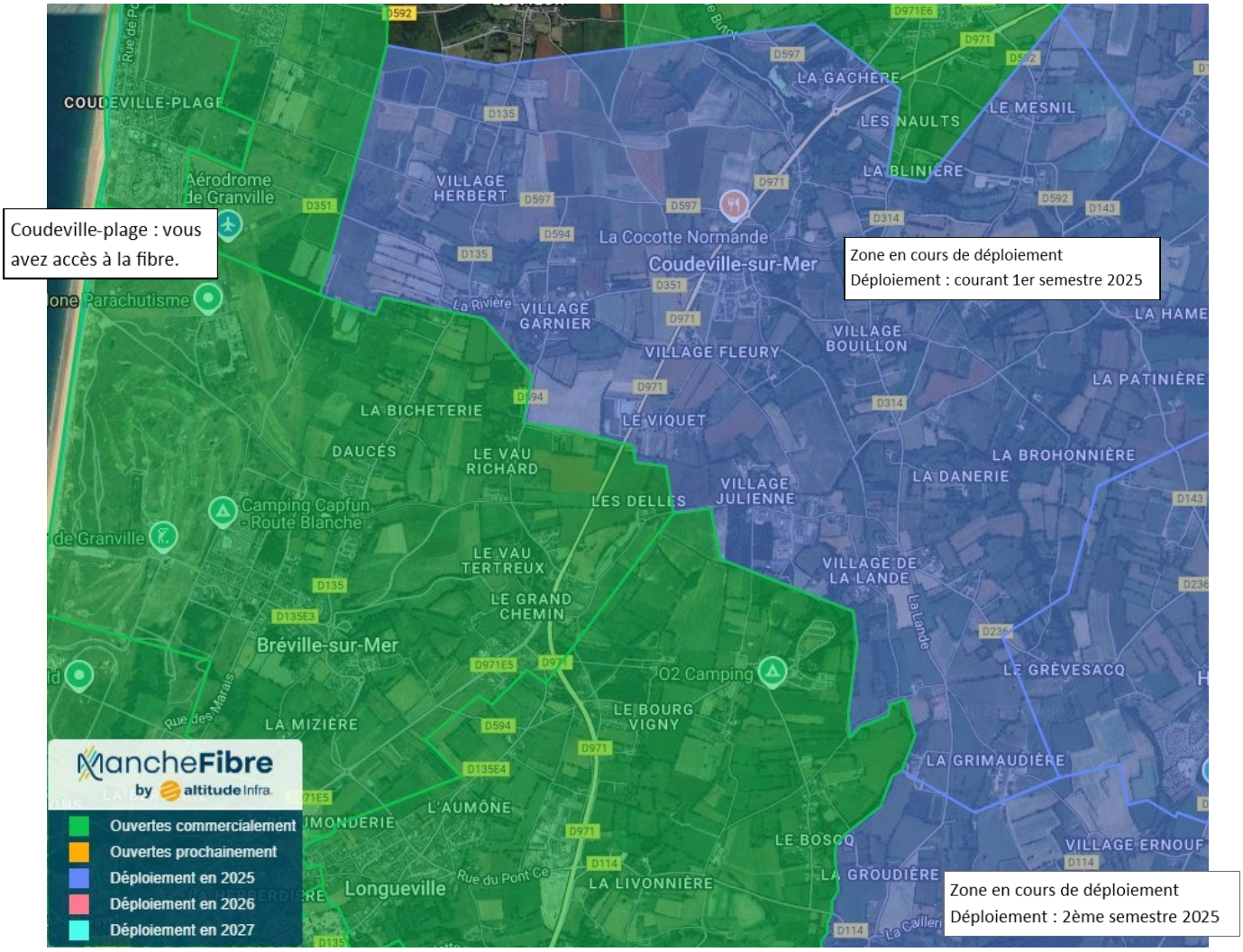

Dès que la fibre sera disponible chez vous, contactez un opérateur et abonnez-vous !
La liste des fournisseurs sont consultables sur le site :
https://www.manche-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/

Pourquoi passer à la fibre optique ?

- Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins.
- **Le réseau cuivre disparaitra progressivement au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français**. D'ici 2030, il sera définitivement stoppé. Pour conserver son numéro de téléphone fixe, **AVOIR LA TECHNOLOGIE FIBRE SERA IMPÉRATIF**.

Les bienfaits de l'élagage pour le déploiement de la fibre

Elagage, ébranchage, taille, abattage… l'entretien de la végétation aux abords des réseaux de télécommunications peut reprendre avant le retour des oiseaux au printemps prochain. Ceci facilitera le déploiement de la fibre optique et assurera la pérennité du réseau déjà installé.

Qui s'en charge ? Le propriétaire doit élaguer

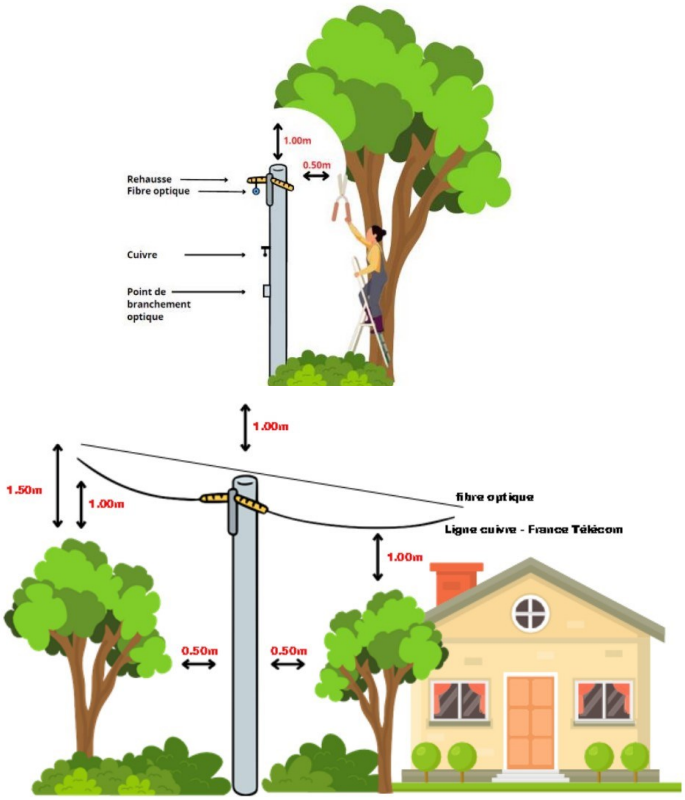

Les propriétaires sont responsables des plantations et de leur entretien sur son terrain. En cas d'empiètement sur le domaine public de végétation implantée sur une propriété privée, c'est donc au particulier de prendre en charge financièrement ces opérations d'entretien.

Vous constatez que des lignes de télécommunications aériennes sont impactées par un entretien défaillant de la végétation ?
Votre collectivité peut contacter les propriétaires pour les encourager à entretenir leur végétation. En cas de démarche infructueuse ou situation de blocage, vous pouvez successivement mettre en demeure le propriétaire, puis le gestionnaire des infrastructures d'accueil (ENEDIS ou Orange) d'exécuter les opérations d'élagage.

A noter que si la végétation est implantée sur le domaine public, c'est alors au gestionnaire de la voirie de procéder à ces opérations d'entretien

Comment procéder ?

L'élagage ne s'improvise pas et doit respecter certaines règles, permettant d'assurer la sécurité des intervenants et le non-endommagement des réseaux. Par exemple, il est désormais interdit aux agriculteurs de tailler et/ou couper les arbres et les haies pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août, sauf dérogation accordée par la préfecture. Il est recommandé aux autres intervenants de respecter cette prescription.

Les déchets verts– Brûlage interdit

Selon l'Arrêté permanent préfectoral du 08 février 2005 règlementant le brûlage des végétaux :

Article 1er : *le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (végétaux à feuillages persistants – opposé à caduc – comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres pins, thuyas …), de tonte et de fauche est interdit en tout temps*.

Article 2 : *Interdit le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm et le brûlage des végétaux issus des espaces verts. Ces interdictions valent pour des particuliers, les professionnels et les collectivités*.

Du 1er novembre au 31 mars, seuls les végétaux ligneux et semi-ligneux branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm (petites branches d'arbres caduques) peuvent être brulés à l'air libre sous certaines conditions : le feu doit être fait à 200 m des habitations et à 100 m des routes entre le lever du jour et 16 h. Il doit être totalement éteint au coucher du soleil et constamment surveillé. Le feu est interdit par vent et brouillard. Il est TOTALEMENT INTERDIT de brûler pneus, plastiques et autres déchets.

Ne brulez pas vos déchets verts, valorisez-les :
Compostage, paillage, mulching, broyage, déchetterie, des solutions alternatives existent

Une seule collecte par semaine sur l'ensemble de la commune

A partir du 1er janvier 2025, la fréquence de la collecte des bacs d'ordures ménagères sera modifiée sur la partie plage de la commune. Désormais, ils seront ramassés, comme sur l'ensemble de la commune, une seule fois par semaine tout au long de l'année, **à savoir le lundi, même si le lundi est un jour férié, sauf les 1er janvier et 25 décembre, jours où la collecte est décalée au jour suivant.**

Merci de sortir votre bac la veille au soir et de le rentrer après le passage des équipes de collecte.

Comment réduire ses ordures ménagères ?

En triant ses emballages (plastique, cartonnettes, métal, briques alimentaires…), le papier et le verre (pots, bocaux et bouteilles) et en les déposant dans les conteneurs de tri présents sur tout le territoire.

En compostant ses déchets organiques (épluchures de fruits et de légumes, filtres, marc de café, coquilles d'œufs…), qui représentent jusqu'à 40 % de la poubelle d'ordures ménagères !

Un doute, une question ? Consulter le site internet granville-terre-mer.fr ou télécharger l'application Trizzy !

L'appli zéro-déchets – Trizzy

Triez, ce n'est pas sorcier ! Granville Terre et Mer propose l'application mobile Trizzy !

Avec Trizzy, plus de doute possible, tout y est réuni pour vous faciliter la vie :

- les consignes de tri en vigueur sur le territoire de Granville Terre et Mer ;
- le calendrier de la collecte de votre commune
- Une carte interactive qui recense tous les points d'apport volontaire, les déchèteries, les structures de réemploi…
- les recycleries, ressourceries, réparateurs… pour penser « économie circulaire »
- des conseils, astuces et tutoriels pour adopter le zéro-déchet au quotidien.

L'application Trizzy est disponible en téléchargement gratuit sur l'App Store ou sur Google Play. Une fois téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit de renseigner votre code postal dans l'application pour accéder à toutes les infos du territoire de Granville Terre et Mer.

Les dépôts sauvages

Il est rappelé que tout dépôt sauvage est strictement interdit et fait l'objet d'une verbalisation de 120 €.

Quand les colonnes sont pleines ou bouchées, merci de ne pas déposer vos déchets à même le sol. Plusieurs points propreté existent sur la commune.

Nous devons maintenir ces endroits propres !

Contact : Service déchets de Granville Terre et Mer - 02.33.91.92.60 - servicedechets@granville-terre-mer.fr

et pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de granville-terre-mer.fr > Déchets

Le broyage à domicile

Le service de broyage de végétaux à domicile proposé par Granville Terre et Mer à tous ses habitants est reconduit **du 3 septembre 2024 au 15 mars 2025.** La prestation est assurée par 3 agents en parcours d'insertion d'OSE Environnement.

L'objectif de ce service est de favoriser les bonnes pratiques au jardin. **Le broyat obtenu est laissé au domicile de l'usager qui peut l'utiliser pour pailler son jardin ou encore enrichir son compost.**

Pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre, **les horaires des prestations ont été élargies avec désormais des créneaux le vendredi et le samedi matin.**
Les prestations peuvent donc avoir lieu :
du mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Le service est facturé 40 € à l'usager pour la 1ère heure d'intervention, Granville Terre et Mer prenant à sa charge 70 €, soit un coût total de 110 €. La demi-heure supplémentaire est facturée 55 €, entièrement à la charge de l'usager.
La prise de rendez-vous se fait directement auprès d'OSE Environnement (Tél : 02.33.90.66.00), le lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. L'usager doit prendre connaissance du règlement du service et compléter le bulletin d'inscription avant toute intervention. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet : granville-terre-mer.fr/dechets/les-bons-gestes-pour-reduire-ses-dechets/service-de-broyage-a-domicile.

Le réseau des médiathèques

Depuis 2017, les médiathèques de 7 communes du territoire de Granville Terre et Mer fonctionnent conjointement en réseau.
Désormais, dans les 7 médiathèques du réseau de GTM, c'est GRATUIT ! Toutefois, l'adhésion au réseau reste obligatoire pour bénéficier de tous les services proposés.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous directement à l'accueil d'une des médiathèques du réseau Granville Terre et Mer.
A l'issue de l'inscription, vous recevrez une carte lecteur et vous bénéficierez d'un compte en ligne vous permettant de gérer vos emprunts et vos demandes de réservations.

Retrouvez toute l'info du Réseau des médiathèques Granville Terre et Mer sur site web : https://mediatheques.granville-terre-mer.fr.
Contact : 197 avenue des Vendéens – 50400 Granville
Tél : 02 33 91 38 60 – mail : contact@granville-terre-mer.fr

Zoom sur la médiathèque Marcel Launay – située à Bréhal

Diverses animations y sont organisées : heure du conte, bébés lecteurs, prix littéraire pour les 10-12 ans, des clubs de lecture à partir de 18 ans…

Pour faciliter l'accès à la lecture pour tous et faire bénéficier tous ses usagers, **la médiathèque a mis en place un service de portage de livres à domicile**. Pour prendre part à l'opération ou bénéficier du service, veuillez prendre contact avec la médiathèque.

Les horaires d'ouverture sont :
Lundi et vendredi de 16 h à 19 h
Mardi de 9 h à 12 h 30
Mercredi : de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h
Jeudi : de 16 h 00 à 18 h 00
Samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

Contact :
Tél : 02 33 91 96 92
mail : mediatheque@ville-brehal.fr

Office de Tourisme Granville Terre et Mer

De nombreuses informations sont disponibles auprès de votre Office de Tourisme ou sur son site web.

Vous pouvez y consulter

L'agenda - Tous les événements sur la Destination Granville Terre et Mer

L'agenda récapitulant, par journée, les concerts, les expositions ou animations prévus sur le territoire. Organisez toutes vos sorties en sélectionnant les dates souhaitées ou en utilisant le moteur de recherche pour trouver les manifestations qui vous intéressent.
Pour le consulter, rendez-vous sur le site web : tourisme-granville-terre-mer.com

Balades et randonnées en pleine nature

Afin de découvrir les nombreux chemins de randonnées qu'offre le territoire, 3 ouvrages vous sont proposés à l'Office de Tourisme :

- **Le topoguide « famille »** avec ses 19 circuits de 3 à 8 km – 6 €
- **Le topoguide « expert »** avec ses 20 circuits de 10 à 30 km pour les VTTistes et les grands randonneurs – 6 €.
  Un circuit traverse la commune de Coudeville sur Mer - « Par monts et par vaux » (17 kms).
- **La carte Z-card** avec 5 circuits vélos entre 12 et 40 km et ses 2 itinéraires équestres – 1 €

Tous ces circuits sont téléchargeables gratuitement sur le site web : tourisme-granville-terre-mer.com

Les bus NEVA

Une ligne, tous les samedis de l'année, sauf les jours fériés.

La ligne 7, reliant Cérences à Granville, passe par Coudeville sur Mer, dans les deux sens de circulation. Et c'est gratuit !

Les horaires sont téléchargeables sur le site web :
granville-terre-mer.fr > mobilités-déplacements > Réseau de bus Neva > ligne 7

Suivez l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer sur leur site web :
https://www.tourisme-granville-terre-mer.com
et sur : facebook : @granville.terre.et.mer.tourisme et instagram : @granvilleterreetmer.tourisme

Vous êtes tenté par l'achat d'un vélo à assistance électrique, mais vous aimeriez en tester un avant de vous lancer ? Votre Communauté de communes peut vous en louer un !

Le service de location de vélos à assistance électrique de Granville Terre & Mer en trois questions :

- **Pour qui ?**

Tous les habitants du territoire de Granville Terre & Mer (résidence principale), à partir de 16 ans. Une seule location est admise par foyer.

- **Pour combien de temps ?**

Pour 1, 3 ou 6 mois.

- **Comment louer un vélo ?**

En remplissant un formulaire de demande de réservation en ligne sur le site de GTM.

Infos et réservation sur granville-terre-mer.fr/mobilités/vélo et mobilités actives.

Location solidaire

Vous avez 16 ans ou plus, êtes sans moyen de locomotion et avez besoin de vous déplacer pour vos démarches de formation, apprentissage ou recherche d'emploi ? GTM peut vous louer un vélo à assistance électrique à petit prix, grâce à son service de location solidaire de véhicules (qui propose aussi scooter et voiture avec ou sans permis).
Rapprochez-vous de votre référent social, emploi ou mobilité, qui remplira avec vous une fiche de prescription.

Infos et conditions sur granville-terre-mer.fr/mobilités/location solidaire de véhicules.

BON A SAVOIR

Il existe des aides pour installer des bornes de recharge pour véhicule électrique ou des stationnements vélo.

Financement des bornes de rechargement

Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier vivant dans un immeuble collectif ? Vous êtes peut-être éligible à la prime Advenir.
Vous logez en maison individuelle ? Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.

+ d'infos sur advenir.mobi

Aide à la création de stationnements vélo

Le programme Alvéole +, qui soutient la création de stationnements sécurisés pour les vélos, est prolongé jusqu'à fin 2025. Espaces publics, gares, habitat social, écoles, copropriétés privées, espaces pour les livreurs cyclistes… les bénéficiaires sont nombreux. Renseignez-vous !

+ d'infos sur alveoleplus.fr

Ateliers découverte des outils numériques pour les plus de 60 ans

Sous l'égide de Granville Terre et Mer, du Département de la Manche et du SAG (Secteur d'Action Gérontologique) des ateliers découverte pour apprendre les bases de l'informatique sont mis en place.

Lancez-vous !

Aujourd'hui, cela devient nécessaire. Chacun est appelé à utiliser de plus en plus l'outil numérique. Il n'y a pas d'âge pour apprendre les bases de l'informatique tout en s'amusant.

Renseignements auprès de la Mairie

Un conseiller numérique à votre écoute

La montée en puissance des démarches dématérialisées laisse aussi au bord de la route ceux qui ne maîtrisent pas les outils informatiques. A Bréhal, à l'Espace Public Numérique, situé à l'espace Marcel Launay, un conseiller numérique vous accueille et vous aide dans l'utilisation des outils.

Il peut répondre à vos questions dans le domaine du numérique et vous accompagner pour :

- l'utilisation de votre matériel informatique (ordinateur fixe ou portable, tablette, smartphone, etc),
- l'utilisation des logiciels de ces appareils (antivirus, lecteurs musique ou vidéo, enregistrement de photos,...),
- télécharger une application mobile,
- communiquer par Internet (gestion des mails, outils Google, WhatsApp, etc).

Mickaël REGO - Conseiller Numérique

Il vous accueille :

- Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 00
- Mardi : 9 h 30 à 12 h 30
- Mercredi : 14 h 00 à 17 h 00
- Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 00

L'accès est libre ou sur rendez-vous, mais nous vous invitons à prendre contact par téléphone ou par mail avant votre venue pour préparer au mieux votre rendez-vous.

Contact : 07.48.94.88.03 / epn@ville-brehal.fr

France Services

Pour vous aider dans vos démarches, l'espace France Services vous accueille au bureau de Poste de Bréhal.

Les agents de France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien : une demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, vos allocations familiales, pôle emploi, une pré-demande de passeport ou de carte d'identité, une demande de renouvellement de permis de conduire...

Vous pouvez également bénéficier gratuitement et en libre-service d'un accès internet pour toutes vos démarches administratives.

Contact : La poste de Bréhal - Tél : 02.33.68.76.05 - brehal@france-service.gouv.fr
Lundi / Mardi et Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi : 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Mission locale de Granville - Pour l'autonomie et l'emploi des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous êtes sortis du système scolaire ?
Vous vous posez des questions sur votre avenir…
Décidez de votre avenir avec votre MISSION LOCALE.

Des conseillers vous aideront dans toutes vos démarches pour vous permettre d'accéder à l'autonomie.
Ils vous accompagneront pour trouver une formation, un emploi, des solutions pour votre avenir et dans votre quotidien, à prendre soin de votre santé, à trouver des solutions pour vous déplacer, pour vous loger…

La Mission locale du bassin granvillais vous accueille :
> GRANVILLE
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
L'Agora – 361 rue Saint Nicolas – 50400 Granville
>BREHAL, sur rendez-vous
Le jeudi de 14 h à 17 h et un mardi tous les 15 jours
Espace Marcel Launay

Contact : Tél : 02 33 50 96 10 - mail : mission-locale-granville@orange.fr
Site web : www.mission-locale-granville.com

Informations pratiques

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Cette démarche peut se faire en Mairie ou en ligne sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.
Pour effectuer cette démarche, vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Les inscriptions électorales peuvent être effectuées tout au long de l'année jusqu'au 6ème vendredi qui précède un scrutin.

Elle peut aussi être automatique pour le jeune de 18 ans qui a fait son recensement dans notre commune

Bientôt 16 ans, pensez au recensement du citoyen

Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), environ 1 an après.

Alors rendez-vous dès vos 16 ans, à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de vos parents ou de votre représentant légal.

Pour tout renseignement contactez le Centre du Service National de Caen :
Tél : 09 70 84 51 51
du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 00 et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
E-mail : csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr - Site web : www.majdc.fr

Ayez les bons réflexes contre les cambriolages !

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès :

- ⇒ Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et installez des équipements adaptés (volets, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme)

Soyez prévoyant :

- ⇒ Photographiez vos objets de valeur et notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur

Soyez vigilant :

- ⇒ Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- ⇒ Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous
- ⇒ Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité
- ⇒ Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile
- ⇒ Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à mains et clés de voiture
- ⇒ Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent

Ne commettez pas d'imprudence :

- ⇒ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clé
- ⇒ Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs…
- ⇒ De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique
- ⇒ Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- ⇒ Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin…)
- ⇒ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance
- ⇒ Transférez vos appels sur votre téléphone portable
- ⇒ Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ?
Rendez-vous à votre brigade de gendarmerie
pour contacter le correspondant sûreté.

VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

Prévenez immédiatement, en composant le 17, la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation…)

Une fois les constatations faites :

- ⇒ Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes bancaires dérobés
- ⇒ Prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations…)
- ⇒ Déposez plainte à la brigade de gendarmerie
- ⇒ Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les 2 jours ouvrés.

Formation des Nageurs Sauveteurs au CFI de Saint Martin de Bréhal

« Les Nageurs Sauveteurs » de la Manche se forment au Centre de Formation et d'Intervention de Saint Martin de Bréhal et sont admis sur votre commune pour assurer la surveillance des plages lors de la saison estivale.

Votre sécurité est une de nos priorités.

Créé depuis plus de 30 ans, et géré aujourd'hui par le Directeur Jean-Christophe LEGENDRE, le CFI MANCHE propose une formation pour le métier de Nageur Sauveteur de 300 heures, comprenant 6 diplômes.

Cette formation est accessible à partir de 18 ans et permet d'acquérir des compétences de prévention des risques liés à la mer et des gestes de premiers secours.

Nous comptons aujourd'hui une trentaine de bénévoles au CFI MANCHE pour assurer l'organisation et le bon déroulement de ces formations.

A cela s'ajoute aussi la formation des Sauveteurs Embarqués. Ces derniers se forment principalement dans le domaine des premiers secours avec le CFI MANCHE ;

Si vous avez des questions vous pouvez nous contacter : communication.cfi-manche@snsm.org

Offres d'emploi au Camping Municipal « Les Dunes »

Le Camping Municipal « Les Dunes » recherche :

⇒ **un ou une réceptionniste**, de mi-mars à fin octobre, à 35 heures hors saison et 39 heures en juillet-août.

Cette personne sera chargée de l'accueil physique et téléphonique du camping. Elle devra savoir :

- *présenter l'établissement,*
- *renseigner et informer les clients sur les conditions de séjours, les animations assurées par le camping, sur l'offre touristique locale...*
- *gérer la partie administrative du camping : traiter les mails, prendre et suivre les réservations de la demande du client jusqu'à l'encaissement, gérer les locatifs,*
- *participer à la communication du camping,*
- *gérer les saisonniers de l'accueil en haute saison,*
- *participer au pot d'accueil et aux activités organisées par le camping*.

Maîtrise de l'anglais obligatoire.

et pour la période de juillet et août :

⇒ des agents d'entretien à 30 heures hebdomadaires,

⇒ des agents d'accueil à 32 heures hebdomadaires,

⇒ et un animateur à temps complet avec BAFA obligatoire.

Etre majeur pour postuler.

Envoyez-nous votre CV, accompagné d'une lettre de motivation, par mail à : campingmunicipal50290@orange.fr
Pour tout renseignement, contactez l'accueil du camping au 02 33 51 76 07.

Les évènements à venir en 2025

Le 23 janvier à 14 h 30	Assemblée Générale du Club de l'Amitié à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer
Le 25 janvier	**Repas dansant à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisé par l'Association Sportive de Coudeville**
Le 8 février	Repas organisé à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisé par le Club de l'Amitié
Le 15 mars	**Repas dansant à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisé par la Société de Chasse**
Les 12 et 13 avril	Rallye « Automobile Club des Salines »
Le 27 avril	**Fête communale « Saint-Georges » Organisé par le Comité des Fêtes**
Le 13 juin	Fête de l'école à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisée par l'APE de l'école de Coudeville sur Mer
Les marchés d'été - Reprogrammation les mercredis de juillet et août	
Le 27 septembre	Rallye Pédestre Organisée par le Comité des Fêtes
Le 18 octobre	**Repas à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisé par le Club de l'Amitié**
Le 6 décembre	Repas du Téléthon à la Salle des Fêtes de Coudeville sur Mer Organisée par le Comité des Fêtes

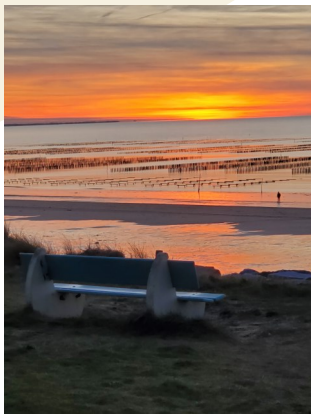

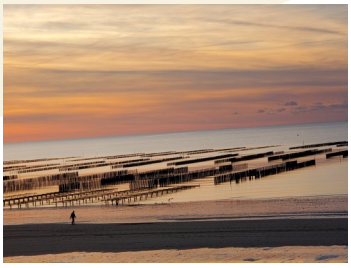

Mairie de Coudeville sur Mer
1 Place Joseph Lefèvre
50290 COUDEVILLE SUR MER

Tél : 02 33 61 60 01
Email : mairie.coudevillesurmer@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi : 14 h 00 - 18 h 00
Jeudi : 14 h 30 - 19 h 00

Rendez-vous sur notre site internet de la commune pour les différentes informations pratiques et communications concernant la commune : **www.mairie-coudevillesurmer.fr**

Directeur de la publication : Philippe DESQUESNES - Rédaction : Sylvie HOLLANDE - Isabelle DUBOIS - Conception : Sylvie HOLLANDE - Crédit photos : Commune de Coudeville sur Mer sauf mention - Impression : Imprimerie Lecuirot - Tirage : 535 exemplaires